

ANNEXE E

Indice OURdata : des données publiques ouvertes, utiles et réutilisables

La présente annexe fournit, pour chaque pays ayant répondu à l'enquête, des données sur l'action menée par les pouvoirs publics pour divulguer activement les données publiques et en favoriser la réutilisation. Ces données sous-tendent la synthèse présentée au graphique 10.8.

Les données utilisées pour créer le composite ont été extraites de l'enquête 2014 de l'OCDE sur l'ouverture des données publiques (ODP). Les répondants étaient principalement des directeurs de l'information travaillant au sein des administrations centrales/fédérales.

Les indices composites étroitement définis présentés dans le *Panorama des administrations publiques* constituent le meilleur moyen de synthétiser des informations éparses d'ordre qualitatif sur les principaux aspects de l'ouverture des données publiques. « Il est beaucoup plus facile d'interpréter des indices composites que d'essayer de dégager une tendance commune à partir de nombreux indicateurs distincts » (Nardo et al., 2004). Toutefois, leur conception et leur utilisation peuvent prêter à controverse. De tels indices sont facilement et fréquemment interprétés de façon erronée par les utilisateurs : faute de transparence suffisante sur la façon dont ils sont créés, il est difficile de déterminer ce qu'ils mesurent réellement.

L'OCDE a pris plusieurs dispositions pour éviter ou prendre en compte les problèmes couramment posés par les indices composites. Les indices composites présentés dans la présente publication suivent les étapes définies dans le *Handbook on Constructing Composite Indicators* (Nardo et al., 2008), qui sont nécessaires à la bonne construction d'indices composites ou synthétiques.

Chaque indice composite repose sur un cadre théorique représentant un concept reconnu dans le domaine traité. Pour le présent indice, le seul accord international disponible – la Charte du G8 pour l'ouverture des données publiques – a servi de base théorique principale, en conjonction avec les documents de travail élaborés par le Secrétariat et approuvés par les délégués nationaux auprès du Comité de la gouvernance publique. Les variables composant les indices ont été sélectionnées par un groupe d'experts de l'OCDE en fonction de leur pertinence au regard de ce concept. D'autres consultations avec les délégués nationaux et les groupes de travail concernés permettront d'élargir et d'améliorer la pertinence de l'indice dans les années à venir.

Par ailleurs :

Divers outils statistiques – comme l'analyse factorielle – ont été utilisés pour garantir que les variables composant chaque indice soient corrélées et représentent le même concept sous-jacent.

Différentes méthodes visant à imputer les valeurs manquantes ont été examinées.

Tous les sous-indicateurs et variables ont été normalisés pour assurer la comparabilité.

Pour la construction des composites, tous les sous-indices ont été agrégés suivant une méthode linéaire, selon la méthodologie acceptée.

Une analyse de sensibilité basée sur des simulations Monte-Carlo a été menée afin d'établir la solidité des indices selon différentes options de pondération. Le présent indice étant une version pilote, la même pondération a été attribuée à l'ensemble des variables et des piliers.

Les indices composites présentés dans le *Panorama des administrations publiques* sont de nature descriptive, et leur intitulé reflète cette nature. Les questions des enquêtes utilisées pour élaborer les indices sont les mêmes pour tous les pays, ce qui garantit la comparabilité des indices.

L'indice d'ouverture des données publiques ne vise pas à mesurer la qualité globale de l'ouverture des données publiques dans chaque pays (cela nécessiterait une base conceptuelle et des hypothèses normatives beaucoup plus solides), mais l'ampleur de l'action menée par les pouvoirs publics pour mettre en œuvre certains principes convenus à l'échelle internationale en termes de disponibilité, d'accessibilité et de réutilisation des données. La dimension de l'impact, par exemple, n'est pas du tout prise en compte dans l'indice.

L'indice composite a été élaboré à la lumière de bonnes pratiques et/ou de théories bien établies élaborées en coopération avec les pays membres. En revanche, le débat reste ouvert en ce qui concerne les variables qui composent cet indice et leur pondération, et ces éléments pourront donc évoluer par la suite.

L'indice composite a été élaboré conformément à la méthodologie suivante : à la lumière de la Charte du G8 pour l'ouverture des données publiques et du document de travail de l'OCDE sur l'ouverture des données publiques (Ubaldi, 2013), trois dimensions de base des bonnes pratiques en matière d'ouverture des données publiques ont été recensées :

- 1) la disponibilité des données : mettre à disposition un large éventail de données produites par le secteur public dans un format ouvert ;
- 2) l'accessibilité des données : fournir ces données d'une manière conviviale, notamment à travers la mise à disposition de métadonnées et d'un format lisible par ordinateur (CSV, par exemple) ;
- 3) le soutien actif des pouvoirs publics à une réutilisation innovante des données et à l'implication des parties prenantes.

Afin de réduire le champ des indications fournies, les deux premiers piliers (disponibilité et accessibilité) portent uniquement sur le portail central/fédéral de données publiques ouvertes. Une même pondération a été attribuée aux trois dimensions et aux variables sous-jacentes. Une analyse en composantes principales a été réalisée pour examiner en quoi les variables sous-jacentes (questions de l'enquête) étaient associées et si elles étaient corrélées, de manière à sélectionner celles qui reflétaient le mieux le concept sous-jacent. Certaines variables ont également été conservées à la lumière d'avis d'experts. Une évaluation a été réalisée sur les valeurs manquantes pour l'Espagne, les États-Unis, la Grèce, l'Irlande, la Norvège et la Suède ; toutes les sous-dimensions ont été pondérées à 1/3 (33.3 %). Une même pondération a été attribuée aux variables sur lesquelles reposent les sous-dimensions. Source : Enquête 2014 de l'OCDE sur l'ouverture des données publiques. Le coefficient alpha de Cronbach a été calculé pour s'assurer d'une forte corrélation des variables sous-jacentes pour chaque dimension : coefficient alpha de Cronbach global = 0.81.

Table E.1. Disponibilité des données sur le portail national

	AUS	AUT	BEL	CAN	CHL	DNK	EST	FIN	FRA	DEU	GRE	IRL	ITA	JPN	KOR	MEX	NLD	NZL	NOR	POL	PRT	SVK	SVN	ESP	SWE	CHE	GBR	USA	COL	
Résultats des élections nationales	●	●	●	●	○	●	○	●	●	●	●	○	○	●	●	○	●	●	●	○	●	○	○	●	○	●	○	●	○	
Dépenses publiques nationales	●	○	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	○	●	●	●	○	●	○	○	●	○	●	●	○	○	●	●	●	
Dépenses publiques locales	○	●	○	○	○	○	○	●	●	●	●	○	○	○	●	○	●	●	●	○	●	○	●	●	○	○	●	●	○	
Recensement national le plus récent	●	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	●	○	●	●	○	○	●	●	○	●	○	○	○	○	○	○	●	●	●
Applications réutilisant les données publiques	●	●	●	●	○	○	●	○	●	●	●	○	●	●	●	○	○	●	●	○	●	○	●	●	○	●	●	○	●	

Source : OECD (2014), Survey on Open Government Data.

● Oui

○ Non

.. Réponse manquante.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933348562>

Table E.2. Accessibilité des données sur le portail national

	AUS	AUT	BEL	CAN	CHL	DNK	EST	FIN	FRA	DEU	GRE	IRL	ITA	JPN	KOR	MEX	NLD	NZL	NOR	POL	PRT	SVK	SVN	ESP	SWE	CHE	GBR	USA	COL
Utilisation du format CSV (lisible par ordinateur) : jamais (○), rarement (◐), généralement (●)	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	◐	●	●	●	●	●	●	●	●	◐	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Fourniture systématique des métadonnées	●	●	●	●	●	○	●	○	●	○	○	○	●	●	●	●	●	○	●	●	●	●	○	●	○	●	●	●	●
Fonctionnalités disponibles : outils géospatiaux	●	○	○	●	●	○	●	●	●	○	○	●	○	○	●	●	○	○	●	○	●	●	●	○	○	●	●	●	○
Classement des ensembles de données les plus populaires	●	○	○	●	●	●	○	●	●	○	○	○	○	○	●	●	○	○	○	○	●	●	●	●	○	○	●	●	●
Bouton de vote pour les visiteurs	●	○	○	●	●	●	○	○	●	●	○	○	○	○	●	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Réception de notifications en cas d'ajout d'ensembles de données	●	●	○	○	○	●	○	○	●	○	○	○	○	●	●	○	○	●	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○

Source : OECD (2014), Survey on Open Government Data.

● Oui

○ Non

.. Réponse manquante.



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933348577>

Table E.3. Soutien des pouvoirs publics en faveur de la réutilisation des données et de l'implication des parties prenantes

	AUS	AUT	BEL	CAN	CHL	DNK	EST	FIN	FRA	DEU	GRE	IRL	ITA	JPN	KOR	MEX	NLD	NZL	NOR	POL	PRT	SVK	SVN	ESP	SWE	CHE	GBR	USA	COL	
Consultations régulières concernant les types de données publiés	●	●	●	●	○	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	○	●	●	○	●	●	○	●	●	●	●	●	●	
Concours/prix pour le développement de logiciels (pour des applications, widgets, etc.)	▶	●	▶	●	▶	▶	▶	●	●	▶	●	..	▶	▶	●	●	▶	○	●	○	○	▶	○	○	▶	..	●	
Séances d'information destinées aux citoyens et aux entreprises	▶	▶	▶	●	▶	▶	▶	▶	▶	▶	●	..	●	▶	●	●	▶	▶	▶	▶	▶	▶	▶	●	..	○	▶	..	▶	
Prise en compte de la publication de données et de la mise en œuvre des politiques d'ODP dans les indicateurs de performance des administrations	▶	▶	○	●	○	○	●	▶	▶	○	▶	▶	●	●	○	○	▶	○	○	○	○	○	○	▶	..	●
Organisation de manifestations de co-création (hackathons, par exemple)	▶	▶	▶	●	●	▶	▶	●	●	▶	●	..	●	▶	●	●	▶	▶	●	○	▶	▶	○	●	..	●	▶	..	●	
Promotion des données auprès des journalistes	▶	▶	▶	▶	▶	○	○	▶	▶	○	▶	..	▶	▶	●	▶	▶	▶	▶	●	○	▶	○	▶	▶	▶	..	▶
Équipes d'analytique des données au sein de l'administration publique	▶	○	▶	○	○	»	○	○	●	○	●	..	○	○	▶	●	▶	▶	▶	○	▶	○	○	○	●	..	○	
Formations pour renforcer les compétences des fonctionnaires	●	▶	▶	▶	▶	○	○	▶	▶	○	▶	..	▶	▶	●	●	○	▶	▶	▶	▶	○	▶	●	..	▶	●	..	▶	

Source : OECD (2014), Survey on Open Government Data.

- Souvent
- ▶ Parfois
- Jamais
- .. Réponse manquante.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933348584>



Extrait de :
Government at a Glance 2015

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/gov_glance-2015-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Indice OURdata : des données publiques ouvertes, utiles et réutilisables », dans *Government at a Glance 2015*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/gov_glance-2015-70-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.